

Qui sort sans qualification du système éducatif ?

Jean-Paul CAILLE

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire

→ Un peu plus de 9 % des élèves entrés en 1989 en sixième ou en section d'éducation spécialisée (SES-SEGPA) dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou de départements d'outre-mer sont sortis du système éducatif sans qualification. Ces interruptions prématurées de scolarité apparaissent très concentrées dans une population d'élèves arrivés au collège après avoir rencontré de grosses difficultés dans l'enseignement primaire et originaires d'un milieu social défavorisé, souvent en rupture marquée avec l'école. À situation familiale et caractéristiques scolaires comparables, le risque de connaître un tel destin scolaire diminue sensiblement lorsque l'élève a été orienté vers l'enseignement professionnel ou l'apprentissage. Au contraire, il augmente quand l'élève a été maintenu dans un cadre purement scolaire et est passé par la voie technologique ou une classe du dispositif d'aide et de soutien aux élèves les plus en difficulté. Les abandons de scolarité sans formation qualifiante constituent un phénomène massif parmi les élèves de SES-SEGPA. Plus de la moitié des collégiens ayant été scolarisés dans ces classes connaissent de telles interruptions d'études. Les sorties sans qualification sont moins fréquentes quand le jeune vit avec ses deux parents et bénéficie dans son entourage de la présence d'adultes diplômés ou exerçant une profession qualifiée. Les élèves maghrébins ou africains quittent moins souvent le système éducatif sans formation qualifiante que leurs condisciples français de mêmes caractéristiques. Lorsqu'ils parviennent au collège dans des conditions comparables, les filles et les garçons présentent une vulnérabilité à un abandon prématuré de scolarité relativement proche.

Malgré les progrès de scolarisation qui ont marqué les treize dernières années, les sorties sans qualification du système éducatif concernent encore un nombre relativement important d'élèves. Chaque année, ce sont près de 57 000 jeunes qui interrompent leurs études sans avoir obtenu une formation qualifiante : ils quittent le système éducatif en cours ou en fin de collège ou abandonnent la préparation d'un CAP ou d'un BEP avant d'avoir atteint l'année terminale.

Qui sont ces jeunes qui mettent fin à leur formation initiale dans des conditions qui fragilisent considérablement leurs chances d'insertion professionnelle ? Quels ont été leurs parcours scolaires ? Quelles sont les caractéristiques scolaires, familiales ou sociales qui pèsent le plus sur les risques d'interruption précoce de la scolarité ? Cette étude tentera de répondre à ces questions en mobilisant les informations recueillies par le ministère de l'Éducation nationale sur un panel de collégiens recrutés en septembre 1989 et dont les parcours scolaires sont régulièrement observés depuis cette date. Plus précisément, ce sont les scolarités dans l'enseignement secondaire des 22 311 élèves de cette cohorte qui ont pu être suivis pendant les huit premières années d'enquête qui seront étudiées ici. À la rentrée 1989, ces élèves étaient entrés en sixième ou en SES-SEGPA dans un établissement public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer.

Associant un suivi annuel de scolarité et une interrogation des chefs d'établissement et des parents sur l'environnement familial et la scolarité primaire, cette enquête permet d'étudier le risque de sortie sans qualification dans la double perspective des différences de cursus scolaire et des disparités de situation familiale ou sociale (cf. *infra*, encadré « Le dispositif d'enquêtes du panel 1989 »).

Le dispositif d'enquêtes du panel 1989

Grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des élèves et de leur famille, la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale suit depuis septembre 1989 une cohorte de près de 27 000 élèves du second degré.

L'échantillon a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée (SES-SEGPA) dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. L'enquête comprend une prise d'informations annuelle auprès du chef d'établissement. Les cheminement des élèves dans l'enseignement secondaire sont donc observés au fur et à mesure de leur déroulement. On dispose aussi d'une reconstitution des scolarités dans l'enseignement élémentaire et à l'école maternelle.

À l'entrée au collège, les scores qu'a obtenus une partie des élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont pu être collectés. Les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la deuxième année d'observation du panel. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement au ministère de l'Éducation nationale ; le taux de réponse a dépassé les 80 %.

Cette étude porte sur les 22 311 entrants en sixième ou SES-SEGPA de l'échantillon qui ont pu être suivis pendant les huit premières années de scolarité secondaire. La situation de ces élèves dans l'enseignement secondaire est actualisée au début de chaque année scolaire. En conséquence, l'enregistrement du départ du système éducatif est fait par le chef d'établissement et a généralement lieu l'année scolaire qui suit celle au cours de laquelle le jeune est effectivement sorti.

L'étude présentée ici concerne donc des élèves qui ont abandonné leurs études entre l'année scolaire 1990-1991 et l'année scolaire 1995-1996, soit au maximum après sept ans d'études secondaires. Il faut noter que cet enregistrement d'abandon des études peut ne pas être d'une totale fiabilité. Certains chefs d'établissement ne perçoivent pas l'apprentissage comme une poursuite de la formation initiale mais comme un début d'insertion professionnelle. D'autre part, certains élèves peuvent exprimer en fin d'année scolaire leur volonté d'arrêter leurs études et reprendre ultérieurement leur formation.

□ MOINS D'UN SORTANT SANS QUALIFICATION SUR TROIS A ATTEINT LA TROISIÈME GÉNÉRALE

Parmi les 22 311 élèves de l'échantillon, 2 064, soit 9,3 % sont sortis sans qualification au cours des sept premières années de leurs études secondaires. En moyenne, ces abandons d'études se sont produits au terme de près de cinq années de scolarité dans l'enseignement secondaire (tableau 1). Les sorties précoces – après deux ou trois années de collège – sont donc rares. Elles ne concernent que 11 % de l'ensemble des élèves ayant interrompu leurs études sans formation qualifiante. Elles sont bien évidemment plus fréquentes parmi les élèves les plus âgés au commencement de leurs études secondaires. Mais même parmi ceux-ci, la durée moyenne de scolarité dans l'enseignement secondaire

reste supérieure à quatre ans : seulement un tiers des sortants sans qualification qui avaient 13 ans ou plus au moment de leur entrée au collège a quitté l'enseignement secondaire après deux ou trois années d'études.

Si ces durées de scolarité correspondent à la durée théorique du premier cycle de l'enseignement secondaire, elles ne doivent pas faire illusion. Les élèves qui sortent sans qualification quittent rarement le système éducatif au terme d'une scolarité entièrement accomplie dans les classes de la filière générale du collège. Seulement 12 % d'entre eux arrêtent leurs études en fin de troisième générale (tableau 2) et tout juste un peu plus d'un sortant sans qualification sur quatre a réussi à atteindre, à un moment ou à un autre de sa scolarité, cette classe (tableau 3).

Les jeunes sortis sans qualification ont souvent rencontré de grandes difficultés dès le début de leur scolarité secondaire. Leurs

Tableau 1 - Nombre d'années passées dans l'enseignement secondaire par les élèves sortis sans qualification du système éducatif (en %)

Nombre d'années	Ensemble	Âge d'entrée en 6 ^e ou en SES-SEGPA		
		11 ans et -	12 ans	13 ans et +
Deux ans	2,0	0,0	0,4	6,1
Trois ans	8,9	1,4	1,1	26,7
Quatre ans	25,5	13,1	29,6	27,7
Cinq ans	28,7	31,0	29,9	25,1
Six ans	25,6	34,3	30,1	12,2
Sept ans	9,3	20,2	9,0	2,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne en années	4,9	5,6	5,2	4,2

Lecture - 2,0 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif sont restés scolarisés dans l'enseignement secondaire pendant deux ans. En moyenne, leurs études secondaires ont duré 4,9 années.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

Tableau 2 - Dernière classe fréquentée par les élèves sortis du système éducatif sans qualification (en %)

Dernière classe fréquentée	Ensemble	Âge d'entrée en 6 ^e ou en SES-SEGPA		
		11 ans et -	12 ans	13 ans et +
6 ^e	0,2	0,0	0,0	0,5
5 ^e	3,3	1,8	1,9	6,4
4 ^e générale	4,4	5,3	3,6	5,2
3 ^e générale	12,4	24,6	11,4	5,3
Sous-total filière générale du collège	20,2	31,7	16,9	17,4
4 ^e technologique	2,9	2,1	2,9	3,5
3 ^e technologique	9,5	10,6	9,7	8,4
Sous-total filière technologique du collège	12,4	12,6	12,6	11,9
4 ^e aménagée	1,3	0,5	1,6	1,5
3 ^e d'insertion	2,6	3,0	2,6	2,4
CPPN	1,1	0,0	0,1	3,5
CPA	6,2	1,8	5,3	10,8
SES-SEGPA	10,4	0,5	15,2	9,5
Sous-total sorties de premier cycle	54,2	50,1	54,2	57,0
CAP 3 ans en LP	7,0	4,6	6,9	8,9
CAP en apprentissage	14,4	15,6	13,9	14,3
BEP, CAP 2 ans, BEPA	18,0	26,9	17,7	12,4
Sous-total sorties d'enseignement professionnel	39,4	47,1	38,4	35,6
CIPPA	6,4	2,8	7,4	7,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture - La sixième était la dernière classe fréquentée par 0,2 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

Tableau 3 - Les parcours des élèves sortis sans qualification du système éducatif dans l'enseignement secondaire (en %)

		Élèves sortis aux niveaux VI ou V bis	Élèves sortis aux niveaux V ou IV	Élèves en poursuite d'études
Accès sans redoublement en...	5 ^e	55,5	77,9	91,3
	4 ^e générale	19,9	41,8	79,9
	3 ^e générale	12,0	34,8	73,6
Ont atteint avec ou sans redoublement la classe de...	5 ^e	73,5	90,0	98,7
	4 ^e générale	35,7	54,3	92,6
	3 ^e générale	27,0	50,8	91,2
Nombre de redoublements au collège	Aucun	55,9	65,2	69,1
	Un redoublement	39,4	34,0	28,4
	Deux redoublements	4,7	0,8	2,6
Niveau(x) redoublé(s) au collège	6 ^e	20,2	13,0	7,7
	5 ^e	18,3	13,2	9,3
	4 ^e générale	5,9	4,7	6,5
	3 ^e générale	4,5	4,7	10,0
Orientation en...	4 ^e technologique	25,0	25,0	6,6
	4 ^e aménagée	6,6	2,5	1,0
	3 ^e d'insertion	3,8	1,8	0,4
	CPA	12,5	6,7	0,4
	CPPN	7,1	3,6	0,3
	SES-SEGPA	19,0	6,1	0,8
Accès à l'enseignement professionnel et à l'apprentissage	CAP 3 ans en LP ou agricole	9,2	13,5	1,6
	CAP en CFA	15,0	18,6	2,4
	BEP en LP ou agricole	19,2	62,9	28,5

Lecture - 55,5 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif sont parvenus en 5^e sans redoublement, 73,5 % de ces élèves ont atteint cette classe à un moment de leur scolarité. 55,9 % des élèves sortis sans qualification n'ont pas redoublé au collège, 39,4 % ont redoublé une fois et 4,7 % deux fois.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

redoublements au collège ont été massifs et très concentrés sur les classes de l'ancien cycle d'observation¹. Pour la majorité d'entre eux, la scolarité dans les classes générales du collège s'est interrompue en fin de cinquième. Ils ont alors été orientés vers la filière technologique ou dans les classes accueillant les élèves présentant trop de difficultés pour intégrer cette voie. Plus de la moitié des jeunes sortis sans qualification a quitté le système éducatif au cours du premier cycle.

Bien évidemment, les élèves sortis sans qualification sont d'autant moins nombreux à

avoir effectué une scolarité complète dans les classes générales du premier cycle qu'une part non négligeable d'entre eux (17 %) a été orientée dès l'entrée au collège en SES-SEGPA. On sait que les collégiens qui ont connu une telle orientation ne regagnent quasiment jamais la filière générale. Mais même si on ne prend pas en compte ces élèves, les scolarités secondaires des sortants sans qualification restent caractérisées par des difficultés précoces qui les différencient fortement, et des élèves sortis aux niveaux V et IV, et des élèves de la cohorte qui étaient

NOTE

1. Rappelons que les élèves du panel 1989 ont connu le premier cycle de l'enseignement secondaire dans l'organisation qui prévalait avant la réforme de la rentrée scolaire de 1995. Les dénominations des cycles et des classes qu'ils ont fréquentés peuvent donc être différentes de celles d'aujourd'hui. Les classes de sixième et de cinquième constituaient le cycle d'observation ; la quatrième et la troisième, le cycle d'orientation. On notera aussi que tous ces élèves n'ont pas pu bénéficier de la suppression du palier d'orientation de fin de cinquième puisque celle-ci n'a été mise en place qu'à partir de la rentrée scolaire 1992.

encore, en 1996-1997, en poursuite d'études. En limitant l'observation des scolarités secondaires aux seuls entrants en sixième générale, on constate que moins d'un tiers des élèves ayant interrompu leurs études sans formation qualifiante est parvenu en troisième générale. Il s'agit d'un niveau qui a été atteint par plus de la moitié des élèves sortis au niveau V ou IV et plus de 90 % de ceux qui étaient encore en poursuite d'études à la rentrée scolaire 1996-1997.

□ DES DIFFICULTÉS MASSIVES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette première approche des parcours au collège des élèves sortant sans qualification met en évidence des difficultés très prononcées dès les deux premiers niveaux de l'enseignement secondaire. Cette situation apparaît presque toujours comme la poursuite de difficultés survenues plus tôt dans la scolarité de ces jeunes. Fréquemment, ceux-ci sont arrivés au collège avec un retard scolaire consécutif à un ou plusieurs redoublements à l'école élémentaire ou des déficits marqués en matière d'acquisition cognitive en français et en mathématiques. Les élèves sortis sans qualifi-

cation cumulent le plus souvent ces deux handicaps. 71 % d'entre eux sont dans cette situation. En revanche, les élèves parvenus au collège sans retard scolaire et sans lacune en français et en mathématiques constituent l'exception : seulement 4 % des sortants sans qualification ont commencé leurs études secondaires dans des conditions aussi favorables.

Les informations recueillies sur les élèves du panel permettent de prendre la mesure à la fois de l'intensité et de la précocité des difficultés rencontrées à l'école élémentaire. Le déficit en matière d'acquis en français et en mathématiques est très marqué. Près des deux tiers des élèves sortis sans qualification se situaient au moment de leur arrivée au collège parmi les 25 % d'élèves les plus faibles dans ces deux disciplines (tableau 4).

Ces difficultés d'apprentissage ont occasionné des redoublements dès les premières années de scolarité élémentaire. 39 % des élèves sortis sans qualification ont redoublé le cours préparatoire et la moitié d'entre eux au cours de l'une des deux premières années d'études primaires.

Que l'on observe les retards scolaires ou les niveaux d'acquisition, le risque de sortie sans qualification du système éducatif apparaît très dépendant de la manière dont s'est déroulée la scolarité à l'école élémentaire. Les interruptions

Tableau 4 - Le déroulement de la scolarité élémentaire des élèves sortis sans qualification du système éducatif (en %)

		Élèves sortis aux niveaux VI ou V bis	Élèves sortis aux niveaux V ou IV	Élèves en poursuite d'études
Âge d'entrée en 6 ^e ou en SES-SEGPA	10 ans	0,2	0,4	4,7
	11 ans	20,8	31,4	77,7
	12 ans	48,8	46,1	15,1
	13 ans et plus	30,1	22,2	2,5
Nombre de redoublements à l'école élémentaire	Aucun	23,6	34,1	82,7
	Un redoublement	45,7	41,0	13,8
	Deux redoublements	30,7	24,9	3,5
Niveau(x) redoublé(s) à l'école élémentaire	Cours préparatoire	38,8	33,4	5,5
	Cours élémentaire 1 ^{re} année	21,0	17,5	3,5
	Cours élémentaire 2 ^e année	20,6	16,5	3,8
	Cours moyen 1 ^{re} année	20,7	18,9	4,2
	Cours moyen 2 ^e année	17,4	17,4	4,2
Niveaux en français et en mathématiques à l'entrée en 6 ^e ou en SES-SEGPA	Quartile inférieur	61,1	44,8	15,2
	Deuxième quartile	27,2	33,3	24,3
	Troisième quartile	9,9	16,9	29,6
	Quartile supérieur	1,8	4,9	31,0
Ensemble		100,0	100,0	100,0

Lecture - 0,2 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif étaient âgés de 10 ans au moment de leur entrée au collège. 23,6 % d'entre eux n'avaient pas redoublé à l'école élémentaire. En revanche, ils étaient 38,8 % à avoir redoublé le cours préparatoire. 61,1 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif ont obtenu aux épreuves nationales d'évaluation d'entrée au collège des scores en français et en mathématiques qui les situent parmi les 25 % d'élèves les plus faibles dans ces deux disciplines.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

d'études sans l'obtention d'une formation qualifiante sont très rares parmi les élèves parvenus dans l'enseignement secondaire à l'heure ou en avance (tableau 5). Elles ne touchent que 3 % des élèves âgés de 11 ans en début de scolarité au collège et elles sont quasiment inexistantes parmi leurs camarades qui ont commencé leurs études secondaires à 10 ans et moins. À l'opposé, les sorties sans qualification augmentent fortement parmi les élèves les plus âgés : elles sont deux fois plus nombreuses que la moyenne parmi les collégiens entrés dans l'enseignement secondaire avec un an de retard et quatre fois plus fréquentes que la moyenne parmi leurs condisciples arrivés au collège à 13 ans ou plus ; alors, c'est plus d'un jeune sur trois qui abandonne ses études avant d'obtenir une formation qualifiante (tableau 5).

Substituer le niveau d'acquis au retard scolaire fait apparaître des disparités tout aussi tranchées. Le risque de sortie sans qualification décroît fortement au fur et à mesure que les niveaux d'acquisition en français et mathématiques s'élèvent. Il s'observe parmi un entrant au collège sur quatre quand les scores aux épreuves nationales d'évaluation situent l'élève parmi les 25 % de collégiens les plus faibles. Il ne concerne déjà plus que 10 % des élèves que leurs résultats aux épreuves nationales d'évaluation placent dans le deuxième quart.

Il est presque trois fois inférieur parmi les collégiens du troisième quart, et apparaît négligeable parmi les meilleurs élèves dans ces deux disciplines au commencement des études secondaires.

□ L'ORIENTATION DANS UNE CLASSE SPÉCIALISÉE DANS LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ACCROÎT SENSIBLEMENT LES RISQUES DE SORTIES SANS QUALIFICATION...

Lorsqu'ils ont quitté la filière générale du collège, les élèves du panel 1989 ont connu des parcours scolaires relativement diversifiés. En fin de cinquième, ils ont pu gagner les classes de quatrième technologique implantées au collège ou en lycée professionnel. Les élèves trop en difficulté pour poursuivre leurs études dans ces classes ont bénéficié d'une formation plus adaptée à leur niveau scolaire, dispensée soit dans des classes qui existaient depuis le début des années quatre-vingt (CPA, CPPN), soit dans des structures pédagogiques plus récentes (4^e aménagée, 3^e d'insertion). Enfin, un certain nombre de collégiens, souvent les plus âgés, ont entrepris la préparation d'un CAP, soit en apprentissage, soit en lycée professionnel ou agricole, sans être nécessairement passés préalablement par l'une des

Tableau 5 - Probabilité de sortir sans qualification du système éducatif selon le déroulement de la scolarité élémentaire (en %)

		Ensemble des élèves entrés au collège en 1989	Élèves situés parmi les 25 % de collégiens les plus faibles en français et en mathématiques en 6 ^e ou SES-SEGPA
Âge d'entrée en 6 ^e	10 ans	0,6	ns
	11 ans	2,9	9,9
	12 ans	20,1	28,4
	13 ans et plus	35,9	42,3
Nombre de redoublements à l'école élémentaire	Aucun	3,1	10,9
	Un redoublement	20,6	29,9
	Deux redoublements	31,5	37,7
Niveau redoublé à l'école élémentaire	Cours préparatoire	30,1	37,2
	Cours élémentaire 1 ^{re} année	26,5	32,6
	Cours élémentaire 2 ^e année	25,4	32,2
	Cours moyen 1 ^{re} année	23,0	32,8
	Cours moyen 2 ^e année	20,5	31,3
Niveaux en français et en mathématiques à l'entrée en 6 ^e ou en SES-SEGPA	Quartile inférieur	24,0	
	Deuxième quartile	9,8	
	Troisième quartile	3,5	
	Quartile supérieur	0,7	
Ensemble		9,3	24,0

Lecture - 0,6 % des élèves entrés au collège en 1989 à 10 ans sont sortis sans qualification du système éducatif.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

Tableau 6 - Probabilité de sortie sans qualification du système éducatif selon l'orientation dans l'enseignement secondaire et les résultats aux épreuves nationales d'évaluation de 6^e et de SES-SEGPA (en %)

Orientation	Ensemble (1)	Résultats aux épreuves nationales d'évaluation			
		1 ^{er} décile	2 ^e décile	3 ^e décile	4 ^e décile
SES-SEGPA	54,8	56,6	[54,8]	ns	ns
CPA	49,0	51,0	52,1	[47,4]	[43,8]
CPPN	47,9	53,5	[40,6]	ns	ns
3 ^e d'insertion	38,2	[42,2]	ns	ns	ns
4 ^e aménagée	35,7	45,3	[35,1]	[42,3]	[23,6]
CAP en CFA	23,8	29,8	28,0	18,5	23,1
CAP 3 ans en lycée professionnel	21,6	23,5	23,0	16,1	22,5
4 ^e technologique	21,2	25,4	25,2	19,0	21,6
Cycle d'observation en 3 ans	20,1	[34,0]	[10,3]	[22,2]	[22,4]
Deux redoublements au collège	17,1	[26,5]	20,7	[15,1]	14,4
Un redoublement au collège	12,1	23,3	16,2	13,7	12,5
BEP en lycée professionnel ou agricole	5,5	7,1	7,7	5,9	6,2
3 ^e générale	3,1	9,8	7,6	7,0	6,0
Ensemble	9,3	33,1	19,5	13,2	12,1

(1) Y compris les élèves appartenant aux six déciles les plus élevés, non ventilés dans les colonnes suivantes. Lecture - 54,8 % des élèves orientés à un moment de leur scolarité en SES-SEGPA sont sortis sans qualification du système éducatif. Les pourcentages entre crochets concernent des effectifs entre 50 et 100. Ils doivent donc être interprétés avec prudence.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

structures pédagogiques qui viennent d'être évoquées. Le fait d'avoir été orienté dans l'une ou l'autre de ces voies ne semble pas avoir les mêmes effets sur les risques de sortie sans qualification. Selon la filière suivie, on observe de grandes disparités dans la fréquence des abandons d'étude avant l'obtention d'une formation qualifiante. Ceux-ci s'observent parmi près de la moitié des jeunes qui ont été orientés en CPA ou CPPN (tableau 6). Ils concernent encore plus du tiers des élèves de quatrième aménagée ou de troisième d'insertion. En revanche, les interruptions prématurées de scolarité ne touchent plus qu'un élève sur quatre en cas d'orientation en quatrième technologique ou de préparation d'un CAP en apprentissage ou en lycée professionnel. Et quand l'élève a gagné le second cycle professionnel pour préparer un BEP ou un CAP en 2 ans, le risque de sortie sans qualification recule sensiblement : il n'est plus que de 6 %².

Un tel constat ne surprendra pas : ces structures pédagogiques scolarisent souvent des élèves de niveaux très différents. Il n'est donc pas étonnant que le risque de sortie sans qualification y soit très inégal. Mais cette hiérarchie des différentes filières de l'enseignement secondaire quant au risque d'abandon prématuré d'études réapparaît quand on prend en compte des élèves qui présentaient en début de collège des niveaux d'acquisition compara-

bles. L'observation des collégiens que les résultats aux épreuves nationales d'évaluation de début de sixième plaçaient dans les quatre déciles inférieurs de la distribution globale des scores est ici très instructive. Dans les quatre groupes ainsi définis, les interruptions d'études sans formation qualifiante sont toujours supérieures à la moyenne et leur fréquence apparaît étroitement liée aux résultats obtenus aux épreuves nationales d'évaluation : touchant un tiers des élèves du premier décile, elles ne

NOTE

2. Il faut remarquer que, malgré ce faible risque d'interruption précoce de scolarité, une proportion non négligeable (18 %) des sortants sans qualification sont issus d'une classe de préparation à un BEP, BEPA ou CAP en 2 ans (tableau 2). Cela s'explique bien évidemment par le fait qu'aujourd'hui la grande majorité des élèves de l'enseignement professionnel prépare ce type de diplôme : 32 % des élèves du panel 1989 ont entrepris à un moment de leur scolarité la préparation d'un BEP ; les collégiens qui se sont orientés vers la préparation d'un CAP en 3 ans en lycée professionnel ou agricole sont huit fois moins nombreux (4 %).

concernent que 12 % des collégiens appartenant au quatrième décile (tableau 6). En revanche, la hiérarchie des différentes orientations, quant au risque d'arrêt prématuré de la scolarité, apparaît le plus souvent stable, quel que soit le niveau d'acquisition. Lorsqu'il a pu intégrer une quatrième technologique ou quand il prépare un CAP en 3 ans en lycée professionnel, un élève du premier décile a, comme son camarade du deuxième ou du troisième décile, de deux à trois fois moins de risques de sortir sans qualification que s'il avait été orienté en CPA. L'un des éléments d'explication à la probabilité plus forte d'abandon précoce qui est associée à une orientation dans certaines de ces classes tient sans doute au fait qu'elles peuvent parfois fonctionner comme une « impasse » : les élèves qui y sont scolarisés ne poursuivent pas au-delà et arrêtent leurs études au terme de l'année scolaire passée à ce niveau. Cette tendance se dessine nettement parmi les sortants sans qualification qui ont été scolarisés en troisième d'insertion ou CPA : pour respectivement 69 % et 50 % d'entre eux, le passage par cette classe a été le dernier acte de leur formation initiale. Les informations recueillies dans le panel 1989 ne permettent pas d'analyser avec précision les raisons de ces abandons, qui peuvent relever soit d'une démotivation des élèves, soit d'une absence de perspectives d'offre de formation en lycée professionnel ou en apprentissage.

□ ...ALORS QU'UNE ORIENTATION PRÉCOCE DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SEMBLE AVOIR UN EFFET PROTECTEUR POUR LES ÉLÈVES QUI N'ONT PAS ATTEINT LA TROISIÈME GÉNÉRALE

Ce premier constat mérite d'être affiné. Selon la filière de l'enseignement secondaire qu'ils fréquentent, les élèves ne se différencient pas seulement par les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième, mais aussi par beaucoup d'autres caractéristiques : âge d'accès en sixième, origine sociale, niveau de diplôme des parents, nombre de frères et sœurs, etc. Pour estimer précisément le risque de sortie sans qualification associé à chaque orientation, il est donc nécessaire de réaliser une analyse « toutes choses égales par ailleurs » qui prenne en compte l'ensemble de ces paramètres.

Les résultats de cette analyse tracent entre les structures pédagogiques fréquentées par les élèves au cours de leur scolarité secondaire une ligne de partage quelque peu différente de celle qui apparaissait quand les seuls niveaux d'acquis étaient pris en compte. Le clivage qui

se dessine oppose nettement l'ensemble des classes du collège – quatrième et troisième technologiques comprises – qui accueillent souvent les élèves trop faibles pour se maintenir dans l'enseignement général d'une part, aux préparations d'un diplôme d'enseignement professionnel d'autre part, que celles-ci aient lieu dans un lycée professionnel ou agricole ou dans le cadre de l'apprentissage : à situation familiale, âge et niveaux d'acquisition à l'entrée en sixième comparables, une orientation dans la voie technologique ou dans les classes accueillant les élèves les plus en difficulté aggrave le risque de sortie sans qualification, alors qu'au contraire, une orientation – fût-elle précoce – dans l'enseignement professionnel réduit sensiblement ce risque.

L'aggravation du risque de sortie sans qualification associé aux classes accueillant des élèves en difficulté est générale. Elle présente une ampleur comparable quelle que soit la classe fréquentée. Ainsi, un élève qui partagerait les autres caractéristiques de la situation de référence³ mais aurait été scolarisé en quatrième technologique voit son risque d'abandon de scolarité grimper de 26 % à 49 % (tableau 7). Son camarade de mêmes caractéristiques qui aurait intégré une CPA ou qui serait affecté en quatrième aménagée connaîtrait une aggravation de son risque de sortie sans qualification d'une ampleur relativement proche : sa probabilité d'interruption d'études sans formation qualifiante passerait alors respectivement à 50 % et 47 %. On notera par ailleurs que le redoublement ne semble pas exercer un effet protecteur à la sortie sans

NOTE

3. Les résultats des analyses « toutes choses égales par ailleurs » sont estimés à partir d'une situation de référence. Dans le cas du modèle présenté dans le tableau 7, il s'agit de collégiens de nationalité française, fils uniques d'un ouvrier qualifié et d'une femme inactive, tous deux sans diplôme ; ces élèves sont entrés en sixième à 12 ans et avec des scores en français et en mathématiques les situant parmi les 25 % de collégiens les plus faibles dans ces deux disciplines ; ils n'ont pas quitté la filière générale tout au long de leur scolarité au collège. Rappelons que dans une régression logistique, le choix de cette situation de référence n'a pas d'effet sur les résultats de l'analyse. Un changement de situation de référence produit une simple translation des coefficients : ceux-ci changent mais le profil qu'ils dessinent est inchangé ; en particulier, l'écart entre le coefficient le plus faible et le plus fort est invariant.

**Tableau 7 - Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves
sur le risque de sortie sans qualification du système éducatif
(ensemble des élèves entrés en 6^e ou en SES-SEGPA en 1989)**

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Effet marginal
Constante		-1,05	
Probabilité de la situation de référence			26,0 %
PCS du chef de famille	Agriculteur		
<i>Ouvrier qualifié</i>	Commerçant, artisan	0,27	5,6
	Cadre, chef d'entreprise	-0,40	-6,9
	Professeur, instituteur		
	Profession intermédiaire	-0,30	-5,4
	Employé		
	Personnel des services		
	Ouvrier non qualifié		
	Inactif	0,28	5,8
Diplôme du père	Certificat d'études primaires		
<i>Sans diplôme</i>	CAP, BEP ou BEPC	-0,29	-5,1
	Baccalauréat	-0,52	-8,7
	Enseignement supérieur		
	Inconnu		
Diplôme de la mère	Certificat d'études primaires	-0,18	-3,3
<i>Sans diplôme</i>	CAP, BEP ou BEPC	-0,27	-4,9
	Baccalauréat	-0,60	-9,8
	Enseignement supérieur	-0,95	-14,1
	Inconnu		
Activité de la mère			
<i>Mère inactive</i>	Mère active		
Sexe			
<i>Garçon</i>	Fille	-0,17	-3,1
Taille de la famille	Un enfant		
<i>Deux enfants</i>	Trois enfants		
	Quatre enfants	0,34	7,1
	Cinq enfants et plus	0,25	5,0
Rang dans la fratrie	Rang 2		
<i>Rang 1</i>	Rang 3		
	Rang 4 et plus	0,26	5,2
Structure de la famille	Monoparentale	0,44	9,2
<i>Père et mère</i>	Recomposée	0,83	18,5
	Autre situation	0,32	6,7
Nationalité de l'élève			
<i>Français</i>	Étranger	-0,42	-7,3
Âge d'entrée en 6^e ou SES-SEGPA	10 ans	-2,79	-23,9
<i>12 ans</i>	11 ans	-1,60	-19,4
	13 ans ou plus	0,80	17,9
Niveaux à l'entrée au collège	Deuxième quartile	-0,31	-5,5
<i>Quartile inférieur</i>	Troisième quartile	-0,95	-14,0
	Quartile supérieur	-2,01	-21,5
Redoublements au collège	Un redoublement	1,11	25,5
<i>Aucun</i>	Deux redoublements	1,86	43,3
Cycle d'observation en 3 ans			
<i>Non</i>	Oui		
Orientation en CPPN			
<i>Non</i>	Oui	0,73	16,1
Orientation en CPA			
<i>Non</i>	Oui	1,04	23,9
CAP en apprentissage			
<i>Non</i>	Oui	-1,11	-15,6
CAP 3 ans en LP			
<i>Non</i>	Oui	-0,85	-12,9
Orientation en 4^e technologique			
<i>Non</i>	Oui	1,00	22,8
Orientation en 4^e aménagée			
<i>Non</i>	Oui	0,91	20,7

(Suite du tableau p. 28).

Tableau 7 (suite) - Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le risque de sortie sans qualification du système éducatif (ensemble des élèves entrés en 6^e ou en SES-SEGPA en 1989)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Effet marginal
Orientation en 3^e d'insertion			
<i>Non</i>	Oui	0,88	19,9
BEP ou CAP 2 ans en LP ou agricole			
<i>Non</i>	Oui	-2,24	-22,4
Orientation en SES-SEGPA			
<i>Non</i>	Oui	1,60	37,6

Lecture - À situation familiale et scolaire comparable, les filles sortent moins fréquemment du système éducatif sans qualification que les garçons car le coefficient estimé est négatif (-0,17) et significatif (p.<001). À la situation de référence (présentée dans la colonne de gauche du tableau), la différence est estimée à -3,1 points ; leur probabilité estimée de sortie sans qualification s'élève donc à 22,9 % (26,0 % - 3,1). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en **gras** 1%, en romain 5 % et en *italique* 10 %. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

qualification. Les élèves qui bénéficient de cette mesure présentent, à situation familiale et scolaire équivalente, un risque d'abandon de scolarité comparable à celui observable chez leurs camarades qui ont quitté la filière générale du collège. Cette vulnérabilité aux abandons précoces d'études est encore aggravée si le jeune a redoublé deux fois⁴.

L'effet protecteur de la préparation d'un diplôme professionnel présente lui aussi un caractère général. Il touche l'ensemble des diplômes et des filières : CAP préparé par apprentissage ou dans un lycée professionnel ou un établissement agricole, BEP ou BEPA.

À la préparation de ces deux derniers diplômes est associé un effet de grande ampleur : pour un élève qui partagerait les conditions sociales et les caractéristiques scolaires de la situation de référence, le risque de sortie sans qualification chute de 26 % à 4 % (tableau 7). Un tel résultat montre que les élèves qui ont pu accomplir un premier cycle de collège complet – à l'issue duquel se préparent ces diplômes – apparaissent fortement protégés contre le risque de sortie sans qualification. Il illustre les effets bénéfiques de la suppression progressive du palier d'orientation de cinquième au début des années quatre-vingt-dix.

On ne s'attardera néanmoins pas sur ce premier résultat : 70 % des élèves préparant un BEP ou un BEPA ont atteint la troisième générale ; quels que soient leur âge ou leur niveau d'acquisition au sortir de l'école élémentaire, ils ont donc rencontré majoritairement beaucoup moins de difficultés au collège que les élèves ayant quitté la filière générale en cours de premier cycle. En revanche, les résultats obtenus sur la préparation d'un CAP en apprentissage et d'un CAP en 3 ans dans un lycée professionnel ou agricole attireront beaucoup plus l'attention. La diminution du risque de sortie

NOTE

4. Il s'agit d'un résultat sensiblement différent de celui mis en évidence dans une étude antérieure sur les sorties sans qualification parmi les élèves du panel 1989, effectuée par Sylvain BROCCOLICHI et Brigitte LARGUEZE (S. BROCCOLICHI, B. LARGUEZE, « Les sorties sans qualification moins de cinq ans après l'entrée au collège », revue *Éducation et Formations*, n° 48, MEN-DEP, décembre 1996, pp. 81-102). Mais cette divergence s'explique à la fois par des divergences de champ et de méthode qui rendent les résultats peu comparables. L'étude de BROCCOLICHI et LARGUEZE portait sur les sorties sans qualification survenues durant les quatre premières années de scolarité secondaire. C'est donc un champ très différent de celui de la présente étude qui étend l'observation sur trois années supplémentaires. L'effet d'un redoublement dans l'enseignement secondaire sur le risque de sortie sans qualification peut donc être observé sur une durée plus longue et une population plus nombreuse puisque, on a eu l'occasion de le souligner au début de cette étude, la majorité des sorties sans qualification a eu lieu au-delà de la quatrième année d'études. Par ailleurs, il faut noter que la comparaison des sorties sans qualification des redoublants et des non-redoublants reste imprécise si elle se fait en contrôlant le seul niveau d'acquisition en sixième. Dans la présente étude, l'effet des redoublements au collège est estimé à partir d'analyses « toutes choses égales par ailleurs » où sont prises en compte non seulement les différences de niveaux d'acquisition, mais aussi celles de l'âge d'entrée en sixième, de l'origine sociale, de niveaux de diplômes des parents, de structures parentales – toutes caractéristiques qui pèsent fortement sur le risque de sortie sans qualification.

sans qualification associée à ces deux parcours est aussi sensible ; un élève de la situation de référence voit sa probabilité d'interruption d'études sans formation qualifiante baisser de 16 points quand il est passé par l'apprentissage et de 13 points lorsqu'il entreprend la préparation d'un CAP en trois ans dans un lycée professionnel. Or, ces élèves ont souvent présenté dans leur scolarité au collège un niveau de difficulté proche de celui observé par leurs camarades orientés en quatrième technologique ou dans les classes spécialisées dans la prise en charge des élèves en difficulté. Par ailleurs, ils sont d'autant plus comparables aux collégiens orientés en quatrième technologique, en quatrième aménagée ou CPA que la préparation d'un CAP en trois ans dans un lycée professionnel ou en CFA est assez fréquemment indépendante du passage par ces classes : 72 % des élèves préparant un CAP en 3 ans et 53 % de leurs camarades poursuivant une formation analogue en apprentissage n'ont pas connu une telle orientation. L'effet protecteur d'une orientation précoce dans l'enseignement professionnel ou en apprentissage constitue donc un résultat qui semble robuste, et obtenu en observant le risque de sortie sans qualification sur des élèves qu'il est légitime de comparer. Il faut noter que cet effet protecteur réapparaît avec une ampleur accrue quand on applique le modèle du tableau 7 aux seuls élèves parvenus au collège avec un gros déficit d'acquisition en français et en mathématiques (cf. Annexe en fin d'article).

□ PLUS D'UN ÉLÈVE DE SES-SEGPA SUR DEUX QUITTE LE SYSTÈME ÉDUCATIF SANS QUALIFICATION

L'étude réalisée par Sylvain BROCCOLICHI et Brigitte LARGUEZE en 1996 (cf. Note 4, page précédente) sur les sorties sans qualification durant les quatre premières années de scolarité au collège mettait en évidence que, malgré leur fort handicap en matière d'acquis, les élèves de SES-SEGPA apparaissaient relativement protégés contre le risque d'interruption précoce d'études. Ces collégiens sont généralement scolarisés dans des classes aux effectifs peu nombreux, confiées à des enseignants motivés. La conjugaison de ces deux facteurs favoriserait leur maintien dans le système éducatif avec, au bout du compte, une remotivation suffisante pour qu'une poursuite d'études vers une formation qualifiante puisse être envisagée au sortir de la SES-SEGPA.

Comme pour l'effet d'un redoublement dans l'enseignement secondaire, l'examen des parcours scolaires de ces collégiens sur une durée

plus longue conduit à nuancer quelque peu ce diagnostic. Les sorties sans qualification des élèves ayant fréquenté une SES-SEGPA à un moment de leur scolarité secondaire sont massives puisque 55 % d'entre eux sont touchés par ces interruptions prématurées d'études (tableau 6). L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme que le passage par la SES-SEGPA s'accompagne d'une aggravation sensible du risque d'arrêt d'études avant l'obtention d'une formation qualifiante.

Un peu plus d'une fois sur deux, les élèves sortis sans qualification après avoir été orientés en SES-SEGPA ont quitté le système éducatif à l'issue de leur dernière année de scolarité dans ces classes. On retrouve donc ici une situation proche de celle qui avait été mise en évidence au niveau de la CPA ou de la troisième d'insertion : une part importante de ces élèves achève leur scolarité dans ces classes sans la motivation suffisante, ou sans bénéficier de l'opportunité d'accès à l'apprentissage ou en lycée professionnel qui leur permettraient de compléter leur formation initiale.

Lorsqu'ils poursuivent leurs études en apprentissage ou en lycée professionnel, les collégiens issus des SES-SEGPA présentent un degré de réussite sensiblement plus faible que celui qui peut être observé parmi les autres élèves. Mais ces échecs n'atteignent jamais un niveau rédhibitoire. Dans leur majorité, ces jeunes accèdent à une formation qualifiante⁵. On peut dès lors se demander si leur taux élevé de sorties sans qualification ne s'explique pas surtout par un fort déficit en offre de formations en apprentissage ou en lycée au sortir de la SES-SEGPA. On peut en particulier craindre que les collégiens originaires de ces classes ne pâtissent d'un effet de marquage défavorable qui pèserait sur leurs opportunités de poursuites d'études : lorsqu'ils ont à choisir entre un collégien issu de SES-SEGPA et un jeune d'une autre origine scolaire, les patrons comme les chefs d'établissement ont sans doute tendance à trancher spontanément en faveur du second.

NOTE

5. Ainsi, les taux de sorties sans qualification des élèves du panel 1989 originaires de SES-SEGPA qui ont entrepris la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel sont de 32 % quand celui-ci est un CAP en trois ans, et de 28 % lorsqu'il s'agit d'un CAP préparé en apprentissage.

Tableau 8 - Probabilité de sortir sans qualification du système éducatif selon les caractéristiques sociales et familiales de l'élève (en %)

		Ensemble des élèves entrés au collège en 1989	Élèves situés parmi les 25 % de collégiens les plus faibles en français et en mathématiques en 6 ^e ou SES
Profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Agriculteur	6,1	18,2
	Artisan ou commerçant	9,5	22,6
	Cadre ou chef d'entreprise	2,3	11,9
	Professeur ou instituteur	1,9	[15,7]
	Autre profession intermédiaire	3,9	14,2
	Employé	8,4	20,6
	Personnel de service	15,7	24,3
	Ouvrier qualifié	11,3	23,1
	Ouvrier non qualifié	15,6	26,2
Inactif	30,8	46,0	
Diplôme le plus élevé détenu par les parents	Aucun	16,3	26,8
	Certificat d'études primaires	9,6	17,1
	BEPC, brevet	5,2	15,3
	CAP	6,1	15,1
	BEP	4,5	15,4
	Baccalauréat	2,3	8,5
	Bac + 2	1,6	5,1
	Bac + 3 ou plus	1,3	8,6
	Inconnu	19,2	34,6
Structure parentale	Père et mère	7,7	21,6
	Famille monoparentale	16,6	34,0
	Famille recomposée	13,3	29,0
	Autre situation	21,2	29,2
Activité de la mère	Mère active	6,4	19,0
	Mère inactive	13,4	28,3
Taille de la famille	Un enfant	8,4	22,2
	Deux enfants	5,6	19,2
	Trois enfants	7,8	19,6
	Quatre enfants	14,6	27,9
	Cinq enfants et plus	21,7	34,2
Rang dans la fratrie	Rang 1	7,5	21,5
	Rang 2	7,8	21,6
	Rang 3	11,5	24,2
	Rang 4 ou plus	22,7	36,2
Sexe	Garçon	10,8	25,9
	Fille	7,7	21,6
Nationalité de l'élève	Français	8,7	24,1
	Algérien	14,8	23,0
	Marocain	12,5	18,5
	Tunisien	14,8	[20,0]
	Autre pays d'Afrique	[8,6]	ns
	Européen du Sud	14,8	23,0
	Asie du Sud-Est	[18,9]	ns
	Turc	29,0	[45,2]
	Autre nationalité	10,0	ns
Ensemble des étrangers	15,1	23,5	
Ensemble		9,3	24,0

Lecture - 6,1 % des enfants d'agriculteurs entrés au collège en 1989 sont sortis sans qualification du système éducatif. Cette probabilité atteint 18,2 % parmi les élèves originaires de ce milieu social qui étaient parvenus au collège avec de grosses difficultés en français et en mathématiques.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

□ UN MILIEU FAMILIAL SOUVENT EN PROFOND DÉCALAGE AVEC L'ÉCOLE

Les sorties sans qualification constituent un phénomène très concentré socialement. Le risque de connaître un tel destin scolaire est quasi inexistant parmi les enfants d'enseignants et reste très faible chez ceux de cadres ou de chefs d'entreprise. Il s'amplifie au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. Proche de la moyenne chez les enfants d'employés, il double parmi les enfants d'ouvriers qualifiés et atteint son ampleur maximum dans les familles d'inactifs. Parmi ces derniers, le risque de connaître un tel destin scolaire est considérable puisque près d'un enfant sur trois est touché par les interruptions précoces de scolarité (tableau 8) et que celles-ci s'élèvent à 46 % quand il s'agit de collégiens très faibles en français et en mathématiques. Au total, plus des deux tiers (68 %) des élèves sortis sans qualification sont des enfants d'ouvriers, de personnels de service ou d'inactifs (tableau 9).

Une autre caractéristique familiale pèse aussi fortement sur le risque d'abandon prématuré des études : il s'agit du niveau de diplôme le plus élevé détenu par les parents. Là encore, on assiste à un phénomène de concentration très marqué des arrêts de scolarité sans formation qualifiante : près d'un sortant sans qualification sur trois appartient à une famille dont les parents ne détiennent aucun diplôme et 84 % de ces élèves vivent dans des foyers où le père et la mère ne possèdent pas de diplôme plus élevé que le CAP ou le brevet des collèges (tableau 9). Dans la grande majorité des cas, les abandons prématurés d'études se développent donc dans des familles où l'échec scolaire présente un aspect « intergénérationnel » : les parents ont aussi été confrontés à de fortes difficultés scolaires. Il s'agit souvent de familles en profond décalage par rapport à l'institution scolaire : non seulement elles ne disposent pas des savoirs et des compétences qui leur permettraient d'aider leur enfant en cas de difficultés, mais celles-ci leur apparaissent comme la continuité naturelle de leur propre exclusion du système scolaire. Une telle situation ne peut qu'engendrer un fort sentiment d'extériorité à l'école qui limite les attentes en matière de formation et conduit à accepter l'échec scolaire comme une fatalité sur laquelle la famille a peu de prises.

À âge d'entrée en sixième et niveaux d'acquisition comparables, les disparités de milieu social ou de niveau de diplôme de la famille continuent d'avoir un impact significatif ; mais elles pèsent moins sensiblement sur le risque de sortie sans qualification que les différences de scolarité élémentaire ou d'orientation au collège. De toutes les caractéristiques

sociales ou familiales, c'est le diplôme maternel qui influe alors le plus fortement sur le risque de sortie sans qualification.

À situation familiale et scolaire comparable à l'arrivée au collège, les élèves dont la mère détient un diplôme égal ou supérieur au CAP présentent toujours un moindre risque d'abandon prématuré de scolarité. Ce risque décroît au fur et à mesure que le niveau de diplôme de la mère s'élève (tableau 7). L'effet des différences de milieu social apparaît plus dilué et moins systématique. Comparativement au fils d'ouvrier qualifié qui sert de situation de référence, on observe un accroissement du risque de sortie sans qualification parmi les enfants d'artisans, de commerçants ou d'inactifs et, au contraire, une réduction de ce risque parmi leurs camarades dont le père est cadre, exerce une profession intermédiaire ou encore est agriculteur.

Le fort sentiment d'extériorité à l'école que peut engendrer un faible niveau de diplôme apparaît clairement dans les réponses fournies par les parents d'élèves sortis sans qualification à l'enquête Famille. Réalisée en avril 1991, cette interrogation postale n'a concerné qu'une partie d'entre eux : le questionnaire n'a pas en effet été adressé aux parents des élèves qui étaient scolarisés en SES-SEGPA. Il faut par ailleurs noter que la participation des parents d'élèves sortis sans qualification a été sensiblement plus réduite que celle des autres familles : 68 % d'entre eux ont accepté de répondre à l'enquête alors que le degré de participation atteint 76 % parmi les familles de jeunes sortis aux niveaux V ou IV et 85 % chez les parents dont l'enfant poursuit ses études. Concernant une enquête dont le questionnaire était auto-administré, ce taux de réponse plus faible est l'indice des difficultés d'une proportion importante de ces familles avec l'écrit. S'agissant d'un questionnaire transmis à la famille par le chef d'établissement, il traduit sans doute aussi une certaine forme de refus de collaboration avec l'institution scolaire et un certain désengagement dans le suivi des études de l'enfant.

Que l'on prenne en compte leurs attentes en matière d'éducation ou leur mobilisation pour aider leur enfant à surmonter ses difficultés, ces parents apparaissent effectivement toujours en retrait très marqué par rapport aux familles dont l'enfant est encore scolarisé. Cette différence se dessine encore très nettement quand on observe des parents de collégiens entrés en sixième avec un gros déficit d'acquis en français et en mathématiques (tableau 10). Et si, tant au niveau des représentations que de l'implication dans le suivi des études, les écarts sont moins marqués avec les parents d'enfants sortis aux niveaux V et IV, ceux-ci manifestent toujours des attentes et une

**Tableau 9 - Caractéristiques familiales et sociales des élèves
sortis sans qualification du système éducatif (en %)**

		Élèves sortis aux niveaux VI ou Vbis	Élèves sortis aux niveaux V ou IV	Élèves en poursuite d'études
Profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Agriculteur	2,4	3,3	3,9
	Artisan ou commerçant	7,9	7,9	7,6
	Cadre ou chef d'entreprise	3,4	4,5	16,9
	Professeur ou instituteur	0,8	1,0	4,7
	Autre profession intermédiaire	7,1	10,7	19,1
	Employé	10,2	11,3	11,4
	Personnel de service	2,9	2,7	1,4
	Ouvrier qualifié	31,6	34,6	23,7
	Ouvrier non qualifié	17,2	15,8	8,3
Diplôme le plus élevé détenu par les parents (1)	Inactif	16,5	8,2	3,0
	Aucun	31,7	22,7	8,9
	Certificat d'études primaires	25,8	25,5	14,5
	BEPC, brevet	5,8	6,5	7,1
	CAP	20,9	25,4	20,5
	BEP	5,2	6,2	7,4
	Baccalauréat	5,7	8,7	16,9
	Bac + 2	2,2	2,8	10,1
	Bac + 3 ou plus	2,7	2,2	14,7
Structure parentale	Père et mère	68,3	76,5	84,4
	Famille monoparentale	21,9	14,7	10,6
	Famille recomposée	6,5	5,9	4,1
	Autre situation	3,3	2,9	1,0
Activité de la mère	Mère active	41,5	48,8	63,8
	Mère inactive	58,5	51,2	36,2
Taille de la famille	Un enfant	9,6	9,9	10,8
	Deux enfants	23,6	30,0	42,4
	Trois enfants	24,2	29,2	29,2
	Quatre enfants	16,6	13,4	9,3
	Cinq enfants et plus	26,0	17,4	8,2
Rang dans la fratrie	Rang 1	37,7	41,0	48,6
	Rang 2	28,4	32,3	34,6
	Rang 3	14,8	14,9	11,1
	Rang 4 ou plus	19,1	11,8	5,7
Sexe	Garçon	58,6	59,9	47,6
	Fille	41,4	40,1	52,4
Nationalité de l'élève	Français	86,1	88,5	92,7
	Algérien	2,8	2,2	1,5
	Marocain	3,1	3,0	2,0
	Tunisien	1,0	0,7	0,6
	Autre pays d'Afrique	0,3	0,3	0,4
	Européen du Sud	2,8	2,6	1,4
	Asie du Sud-Est	1,0	0,5	0,4
	Turc	2,4	1,6	0,4
	Autre nationalité	0,6	0,7	0,5
	Ensemble des étrangers	13,9	11,5	7,3
Ensemble		100,0	100,0	100,0

(1) Seuls les élèves dont les parents ont répondu à l'enquête Famille sont pris en compte.

Lecture - Les enfants d'agriculteurs représentent 2,4 % des élèves sortis sans qualification du système éducatif, 3,3 % de ceux qui ont arrêté leur scolarité aux niveaux V ou IV et 3,9 % des élèves qui poursuivent leurs études.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.

**Tableau 10 – Attentes et degré d'implication dans les études des parents d'élèves sortis sans qualification du système éducatif (en %)
(Parents des entrants en sixième ayant répondu à l'enquête Famille)**

		Ensemble des entrants en 6 ^e			Entrants en 6 ^e parmi les 25 % les plus faibles en français et mathématiques		
		Sortis niveaux VI ou Vbis	Sortis niveaux V ou IV	Poursuite d'études	Sortis niveaux VI ou Vbis	Sortis niveaux V ou IV	Poursuite d'études
Âge de fin d'études souhaité par les parents	20 ans et plus	47,1	55,0	84,2	41,0	47,4	69,2
	18 ans ou moins	44,6	37,9	11,6	50,7	44,7	24,7
	Non réponse	8,3	7,1	4,3	8,3	7,9	6,1
Diplôme jugé le plus utile pour trouver un emploi	Diplôme d'ens. supérieur	26,9	35,6	67,6	20,5	29,6	46,3
	Baccalauréat	15,1	16,4	10,7	13,0	15,8	16,9
	CAP ou BEP	33,9	27,7	8,1	41,5	32,7	18,0
	Aucun	2,1	1,3	0,8	2,5	1,8	0,9
	Non réponse	22,1	19,0	12,8	22,5	20,1	17,9
Implication des parents	Aide aux devoirs	54,3	58,7	61,6	54,5	59,4	66,4
	Demande d'entretien	31,5	31,5	31,6	28,6	30,8	39,1
	Réunion parents-enseignants	56,5	68,8	84,2	53,2	63,4	74,5

Lecture - 47,1 % des parents dont l'enfant est sorti sans qualification du système éducatif avaient déclaré souhaiter que leur enfant poursuive ses études jusqu'à l'âge de 20 ans et plus. Un tel choix s'observait parmi 55 % des parents des élèves sortis aux niveaux V ou IV. Il concernait 84,2 % des élèves qui étaient encore en poursuite d'études.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989. Enquête auprès des familles (1991).

mobilisation supérieures à celles des familles de jeunes qui quittent le système éducatif sans qualification.

Dès le début du collège, ces derniers parents expriment des ambitions scolaires réduites. Ils ne sont que 47 % à souhaiter que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans et plus, alors qu'un tel choix est formulé par 84 % des familles dont le fils ou la fille est en cours d'études et encore 55 % des parents de jeunes sortis aux niveaux V ou IV. Ce souhait relativement peu élevé de poursuites d'études longues est sous-tendu par une forte incrédulité quant à l'utilité des diplômes d'enseignement supérieur en matière d'insertion professionnelle : seulement un peu plus d'un parent de sortants sans qualification sur quatre pense qu'un diplôme de ce niveau constitue le meilleur atout pour trouver un emploi (tableau 10). Une proportion presque équivalente de ces parents préfère ne pas répondre à la question.

L'enquête auprès des familles du panel 1989 a eu lieu la deuxième année d'études secondaires, c'est-à-dire à un moment où les élèves sortis sans qualification étaient scolarisés en cycle d'observation et rencontraient souvent de fortes difficultés scolaires. Pourtant, la mobilisation de leurs parents apparaît toujours plus faible que celle des autres familles. À peine plus d'un de ces élèves sur deux bénéficie d'une aide familiale dans son travail scolaire à la maison. L'éloignement de

l'institution scolaire transparaît aussi au niveau des relations avec l'établissement. La participation aux réunions parents-enseignants de début d'année scolaire ne concerne que 57 % des familles de sortants sans qualification, alors qu'elle atteint 69 % parmi les parents de jeunes sortis aux niveaux V et IV et 84 % parmi ceux dont l'enfant poursuit ses études. Et malgré les difficultés scolaires éprouvées par ces élèves, les demandes d'entretien avec les enseignants restent très rares. La faible capacité de mobilisation et sans doute le renoncement qui y est sous-jacent apparaissent nettement dans les comportements des familles d'enfants présentant de grosses difficultés en français et en mathématiques : à peine plus d'un parent de sortants sans qualification sur quatre demande un rendez-vous avec l'un des enseignants ; en revanche, dans les cas d'élèves de même niveau qui ont pu poursuivre ultérieurement leurs études, près de quatre familles sur dix ont jugé nécessaire d'accomplir une telle démarche.

☐ UN RISQUE DE SORTIE ACCRU EN FAMILLE RECOMPOSÉE OU MONOPARENTALE

En cas de difficulté scolaire, les sortants sans qualification ont sans doute d'autant moins l'opportunité de recevoir une aide parentale

qu'ils connaissent des situations familiales plus heurtées que leurs camarades. Près d'un quart d'entre eux vit avec un seul de ses parents (tableau 9). Les familles recomposées à l'issue d'un divorce sont aussi proportionnellement plus nombreuses.

Globalement, le risque d'interruption prématurée d'études apparaît très sensible à ces différences de configuration familiale. Si elles s'observent parmi moins de 8 % des élèves qui vivent avec leur père et mère, les sorties sans qualification atteignent 13 % chez leurs camarades qui appartiennent à une famille recomposée et montent jusqu'à 17 % quand le jeune vit avec un seul de ses parents – le plus souvent la mère (tableau 8). Cette vulnérabilité accrue aux interruptions d'études des élèves vivant dans des familles monoparentales ou recomposées se dessine encore avec une relative netteté quand on réduit l'observation aux seuls élèves présentant de grandes difficultés en français et en mathématiques au moment de leur accès au collège. Le petit nombre d'élèves de l'échantillon qui vit sans ses parents – il s'agit le plus souvent de jeunes relevant de la DDASS – semble être placé dans une situation encore plus fragile : ils quittent le système éducatif sans qualification trois fois plus souvent que les collégiens qui vivent avec leur père et leur mère.

On sait que ces différentes situations familiales ne se rencontrent pas toujours avec la même fréquence selon les milieux sociaux. Il est donc intéressant d'évaluer de manière plus précise l'effet propre associé à ces différentes situations en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs ». Une telle analyse confirme la plus grande vulnérabilité au risque de sortie sans qualification des élèves appartenant à une famille monoparentale ou recomposée. Mais à la différence de ce qui était mis en évidence dans le tableau 8, ce ne sont pas les premiers mais les seconds qui se trouvent dans la situation la plus sensible au risque d'interruption prématurée de scolarité. À autres caractéristiques comparables, l'effet associé aux différences de configurations familiales présente une ampleur relativement importante : un élève qui partagerait les autres caractéristiques de la situation de référence voit son risque de sortie sans qualification passer de 26 % quand il vit avec son père et sa mère à 29 % s'il appartient à une famille monoparentale ; la probabilité d'interruption d'études atteint 45 % dans le cas de famille recomposée (tableau 7). La structure parentale est, après le diplôme maternel, la caractéristique familiale qui pèse le plus sur le risque de sortie sans qualification.

D'autres aspects de la composition de la famille peuvent intervenir dans la plus ou moins grande vulnérabilité des jeunes au risque de

sortie sans qualification. Celle-ci constitue un phénomène plus fréquent dans les familles nombreuses. Un élève qui vit dans une fratrie de cinq enfants ou plus a quatre fois plus de chances d'interrompre sa scolarité avant l'obtention d'une formation qualifiante que son camarade appartenant à une famille de deux enfants (tableau 8). Il s'agit aussi d'un destin scolaire qui concerne plus souvent les cadets que les aînés : le risque d'abandon prématuré des études s'élève au fur et à mesure que le rang dans la fratrie s'accroît.

Les effets associés à ces différences de situation familiale sont confirmés lorsque le risque de sortie sans qualification est estimé à autres caractéristiques sociales ou scolaires comparables. Mais ils présentent alors une ampleur réduite et un caractère moins systématique. Seuls les élèves appartenant à des familles de quatre enfants ou plus et les cadets venant en quatrième rang sont exposés à un risque accru de sortie sans qualification (tableau 7).

□ À SITUATION COMPARABLE, LES ÉTRANGERS QUITTENT MOINS SOUVENT LE SYSTÈME ÉDUCATIF SANS QUALIFICATION

Les élèves de nationalité étrangère présentent un risque d'interruption de scolarité plus fort que leurs camarades français. Ils sont presque deux fois plus nombreux que ces derniers à quitter le système éducatif sans qualification (15 % contre 9 %). Mais on sait que cette inégalité de risque est très dépendante des différences de situation familiale et de niveaux d'acquisition à l'entrée au collège, qui distinguent par ailleurs nettement ces deux catégories d'élèves. À degré de difficulté comparable en français et en mathématiques, l'inégalité de risque s'estompe totalement : arrivés au collège avec un gros déficit d'acquisition en français et en mathématiques, les français et les étrangers ont une probabilité de sortie sans qualification comparable. Quand on estime le risque de sortie des deux populations « toutes choses égales par ailleurs » en matière de situation familiale, d'âge et de niveaux d'acquisition en sixième, l'évolution du résultat est encore plus radicale : c'est parmi les collégiens de nationalité française que la probabilité d'interruption prématurée d'études est la plus marquée (tableau 7).

Mais il faut souligner que ce résultat n'est pas homogène selon les nationalités. À situation scolaire et familiale comparable, les Maghrébins (qu'ils soient algériens, marocains ou tunisiens) et les autres Africains semblent moins vulnérables que leurs camarades français au risque

d'interruption prématurée de scolarité. En revanche, les Européens du Sud (il s'agit principalement d'enfants portugais), les Asiatiques, les Turcs et les autres étrangers ne se différencient pas significativement des Français.

C'est donc parmi les élèves qui appartiennent aux nationalités les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelle⁶ que le risque de sortie sans qualification est inférieur à celui des élèves français. Ces jeunes sont aussi souvent originaires de pays où l'offre scolaire est moins favorable qu'en France. Tout se passe comme si l'anticipation des difficultés qu'ils craignaient, à juste titre, de rencontrer au moment de leur insertion professionnelle les conduisait à poursuivre leurs études afin d'accéder au marché du travail avec le plus d'atouts possibles. Une telle stratégie est sans doute d'autant plus volontairement mise en œuvre que le faible niveau de diplôme des parents ne correspond pas dans ces familles à un échec scolaire de leur part, mais le plus souvent à un manque d'opportunité. Elles se sentent donc moins exclues de l'institution scolaire que les parents d'élèves français de même condition sociale et manifestent en conséquence des attentes plus ambitieuses en matière de formation.

□ LES DIFFÉRENCES ENTRE GARÇONS ET FILLES SONT PEU MARQUÉES

Les sortants sans qualification constituent une population majoritairement masculine. Près de 60 % d'entre eux sont des garçons (tableau 9) et, que l'on prenne en compte l'ensemble des élèves ou seulement ceux qui sont arrivés au collège avec de grosses difficultés en français et en mathématiques, les abandons de scolarité avant l'obtention d'une formation quali-

ficante sont toujours moins fréquents parmi les filles (tableau 8).

Mais cette inégalité de risque de sortie sans qualification s'explique surtout par des différences de retard scolaire et de niveau d'acquisition à l'école élémentaire. Dès que l'on observe des élèves comparables sur ces deux aspects et qui partagent la même situation familiale et sociale, les différences de comportement entre filles et garçons demeurent, mais deviennent relativement ténues : comparativement à un garçon qui présenterait les autres caractéristiques de la situation de référence, une fille voit son risque d'abandon d'études sans qualification baisser, mais dans des proportions faibles : il passe de 26 % à 23 % (tableau 7).

On se trouve donc ici dans une situation proche de celle déjà observée au niveau des effets des différences de milieu social ou de niveau de diplôme des parents : les disparités de risque de sortie sans qualification sont d'autant plus marquées que ce risque est étroitement lié au déroulement de la scolarité à l'école élémentaire où les filles réussissent sensiblement mieux que les garçons. Mais lorsque ces deux catégories d'élèves sont arrivées dans les mêmes conditions au collège, les différences de comportement sont beaucoup moins tranchées. ■

NOTE

6. En 1995, le taux de chômage était de 7,9 % parmi les immigrés d'origine portugaise et atteignait respectivement 29,3 % des immigrés d'origine algérienne et 33,2 % de ceux dont le pays d'origine était le Maroc (*Les immigrés en France*, Contours et caractères, INSEE, 1997, p. 87).

ANNEXE

Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le risque de sortie sans qualification du système éducatif (élèves situés parmi les 25 % de collégiens les plus faibles en français et en mathématiques)			
Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Effet marginal
Constante		-0,18	
	Probabilité de la situation de référence		45,5 %
PCS du chef de famille	Agriculteur		
<i>Ouvrier qualifié</i>	Commerçant, artisan		
	Cadre, chef d'entreprise		
	Professeur, instituteur		
	Profession intermédiaire		
	Employé		
	Personnel des services		
	Ouvrier non qualifié		
	Inactif	0,35	8,8
Diplôme du père	Certificat d'études primaires		
<i>Sans diplôme</i>	CAP, BEP ou BEPC		
	Baccalauréat ou plus	-1,10	-23,8
	Inconnu		
Diplôme de la mère	Certificat d'études primaires		
<i>Sans diplôme</i>	CAP, BEP ou BEPC		
	Baccalauréat		
	Enseignement supérieur		
	Inconnu		
Activité de la mère			
<i>Mère inactive</i>	Mère active		
Sexe			
<i>Garçon</i>	Fille	-0,17	-4,2
Taille de la famille			
<i>Deux enfants</i>	Un enfant		
	Trois enfants		
	Quatre enfants		
	Cinq enfants et plus		
Rang dans la fratrie			
<i>Rang 1</i>	Rang 2		
	Rang 3		
	Rang 4 et plus	0,28	7,0
Structure de la famille	Monoparentale	0,32	8,0
<i>Père et mère</i>	Recomposée	0,72	17,7
	Autre situation		
Nationalité de l'élève			
<i>Français</i>	Étranger	-0,42	-10,2
Âge d'entrée en 6^e ou SES-SEGPA			
<i>12 ans</i>	11 ans	-1,29	-26,9
	13 ans ou plus	0,68	16,8
Niveaux à l'entrée au collège			
<i>Premier décile</i>	Deuxième décile		
	Troisième décile	-0,34	-8,3
Redoublements au collège			
<i>Aucun</i>	Un redoublement	0,68	16,7
	Deux redoublements	1,03	24,6
Cycle d'observation en 3 ans			
<i>Non</i>	Oui		
Orientation en CPPN			
<i>Non</i>	Oui	0,51	12,6
Orientation en CPA			
<i>Non</i>	Oui	0,93	22,4
CAP en apprentissage			
<i>Non</i>	Oui	-1,66	-31,9
CAP 3 ans en LP			
<i>Non</i>	Oui	-1,35	-27,7
Orientation en 4^e technologique			
<i>Non</i>	Oui	0,91	22,1
Orientation en 4^e aménagée			
<i>Non</i>	Oui	0,88	21,4

(Suite du tableau p. 37).

ANNEXE (suite)

Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le risque de sortie sans qualification du système éducatif (suite) (élèves situés parmi les 25 % de collégiens les plus faibles en français et en mathématiques)			
Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Effet marginal
Orientation en 3^e d'insertion			
<i>Non</i>	Oui	<i>0,52</i>	12,8
BEP ou CAP 2 ans en LP ou agricole			
<i>Non</i>	Oui	-2,85	-40,9
Orientation en SES-SEGPA			
<i>Non</i>	Oui	1,15	27,1

Lecture - Lorsqu'elles sont entrées en sixième ou en SES-SEGPA avec un niveau en français et en mathématiques les plaçant parmi les 25 % d'élèves les plus faibles, les filles, à situation familiale et scolaire comparable, sortent du système éducatif sans qualification un peu moins fréquemment que les garçons car le coefficient estimé est négatif (- 0,17) et significatif ($p < .05$). À la situation de référence (présentée dans la colonne gauche du tableau), la différence est estimée à - 4,2 points ; leur probabilité estimée de sortie sans qualification s'élève donc à 41,3 % (45,5 % - 4,2). Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en **gras** 1 %, en romain 5 %, en *italique* 10 %. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989.